

Formulaire de réponse à l'appel à pré-projets

Vous préférez nous répondre via un simple document word? Téléchargez le canevas [ici](#) et importez le document complété directement ci-dessous.

Adresse e-mail *

olivier.david@live.be

Identification de l'auteur *

Nom, prénom

Association

Autre (à préciser)

Contact mail et téléphone

OLIVIER David

/

Citoyen

olivier.david@live.be - 0489 04 54 35

Titre du pré-projet *

« Pour un réseau alimentaire de proximité en Centre-Ardenne »

Contenu



Contexte, description du projet (y inclus les actions/tâches concrètes à réaliser) (+/- 1p.)

CONTEXTE

Aujourd'hui, le déclin de l'emploi agricole, les catastrophes climatiques et environnementales, de même que les crises sanitaires, ont fait naître un large consensus autour de la nécessité et de l'urgence d'une transition vers un système alimentaire durable.

Au cours de ces dernières années, de nombreuses initiatives ont émergé afin de proposer au grand public une alimentation qui soit à la fois locale et saine mais aussi respectueuse du travail des producteurs et artisans et de l'environnement.

Malheureusement, les événements actuels affaiblissent considérablement ces initiatives. À tel point que les derniers mois ont vu la fermeture de deux points de vente de produits locaux (« Courgette & Savonnette » à Saint-Hubert et le « Réseau Paysan Magasin » à Libramont) sur le territoire du GAL Nov'Ardenne : des fermetures qui privent les citoyens d'un accès à une alimentation durable et les producteurs d'un point de vente où écouler leurs productions à prix juste.

S'il est nécessaire de s'attarder sur les difficultés rencontrées par ces deux structures comme par le secteur de l'alimentation locale en général, la nécessité d'une transition vers un système alimentaire durable n'en est pas devenue moins urgente.

Le présent projet souhaite garantir l'accès à une alimentation durable à l'ensemble des habitant-e-s du territoire, un objectif qui se révèle particulièrement transversal et bénéfique pour l'ensemble des acteurs du territoire. Cette garantie d'accès à une alimentation passe par le développement d'un système alimentaire de proximité, lequel se concrétiserait par la mise en place d'au moins une épicerie d'alimentation en circuit court par commune œuvrant en synergie avec les magasins à la ferme et autres initiatives d'alimentation en circuits courts préexistantes.

La pérennisation de ces épiceries locales, maillons essentiels d'un système alimentaire de proximité, passe par la construction et le renforcement de la base sociale de chacune de ces épiceries. Il est d'abord suggéré de privilégier la forme coopérative et l'inscription dans l'économie sociale pour ces épiceries : conditions qui sont les plus à même de favoriser les synergies entre acteurs et l'engagement des consommateurs.

Dans ce projet, le renforcement de la base sociale des épiceries locales se déclinent en quatre réalisations :

- Epicerie mobile : venue périodique d'un étal de produits issus des épiceries locales dans les villages les plus éloignés géographiquement des épiceries locales – une solution moins coûteuse et moins énergivore que l'organisation d'un marché dans chacun de ces villages ;
- Cuisines de village : dans les villages, ateliers de cuisine approvisionnés directement par les invendus des épiceries locales et accompagné d'une vente à prix libre des plats préparés dans une ambiance conviviale ;
- Cantines durables : maximisation de l'approvisionnement local des établissements scolaires à travers des partenariats entre ces établissements et les épiceries locales ainsi qu'un engagement des pouvoirs communaux ;
- Solidarité : mécanisme de financement du panier alimentaire des publics précarisés à travers un

mécanisme liant les épiceries locales et les CPAS.

En mettant en lien les épiceries locales avec différents types de public (public précarisé, public scolaire et leurs parents, public géographiquement isolé ou non véhiculé, public en quête d'apprentissage et d'interaction sociale), ces quatre axes permettront à ces structures d'élargir leur base sociale, et par là-même, de renforcer leur viabilité et, finalement, leur service au territoire qui est de mettre en valeur les savoir-faire et les produits du territoire.

DESCRIPTION DU PROJET

Soutien aux épiceries locales

- Recensement des épiceries en circuits courts du territoire ;
- Accompagnement à la mise en place de nouvelles épiceries locales (recherche de financements, promotion...);
- Module d'identification des problématiques rencontrées par le secteur (échange entre parties prenantes, rencontres avec des initiatives similaires) ;
- Recherche et mise en œuvre de solutions (par exemple : mise en place d'un groupement d'employeur, de commandes groupées, d'un catalogue commun...);
- Séance d'information sur l'économie coopérative et les circuits courts

Épicerie mobile

- Identification des villages intéressés et des moyens disponibles (locaux, main-d'œuvre) ;
- Accompagnement à l'élaboration d'une modèle économique viable (nombre de villages desservis, matériel et infrastructures disponibles, main-d'œuvre disponible, synergies avec les « cuisines de village » ...);
- Mise en œuvre pilote

Cuisines de village

- Identification des villages intéressés et des moyens disponibles (locaux, invendus) ;
- Construction du partenariat avec les épiceries locales et les producteurs locaux ;
- Recherche de bénévoles ou de financement pour assurer l'encadrement des ateliers de cuisine ;
- Communication sur les ateliers « Cuisines de village »

Cantines durables

- Prise de contact avec les responsables de l'approvisionnement au niveau des cantines scolaires
- Mise en relation avec les épiceries locales
- Promotion du projet auprès du grand public

Solidarité

- Prise de contact avec les CPAS du territoire ;
 - Identification des financements disponibles (communes, région wallonne...);
 - Concertation entre CPAS et épiceries locales pour concrétiser le financement des paniers alimentaires du public concerné (par exemple : réduction de 30% sur les produits prise en charge conjointement par les épiceries et les CPAS)
-

Résultats attendus *

(+/- 1/2p.)

- Une épicerie locale et citoyenne dans chaque commune avec un modèle économique viable et pourvoyeur d'emploi
 - Mise en œuvre d'une solution d'épicerie mobile dans les villages identifiés (villages les plus isolés)
 - Mise en œuvre d'ateliers « Cuisines de village » dans les villages identifiés
 - Atteinte d'un objectif ambitieux d'approvisionnement en circuits courts des cantines scolaires du territoire, à définir avec les pouvoirs publics
 - Mise en place d'un tarif solidaire pour les publics précarisés lors de leurs achats auprès des épiceries locales
-

Objectifs de la stratégie rencontrés *

Plusieurs cases peuvent être cochées, les projets transversaux sont les bienvenus.

Les 3 objectifs stratégiques décrits se déclinent en objectifs opérationnels (cases à cocher ci-dessous)

Objectif stratégique 1 : Créer des synergies entre les acteurs pour développer des solutions innovantes et inclusives

Il s'agit de profiter du cadre de dialogue et de coopération déjà actif au sein du GAL, pour explorer de nouvelles solutions innovantes et créatives. Il s'agit également de porter une attention particulière au « Vivre ensemble » : favoriser les échanges, briser l'isolement, améliorer le cadre de vie de tout un chacun.

Objectif stratégique 2 : Valoriser les ressources naturelles pour tendre vers un territoire plus résilient

Le territoire est riche de toutes ses ressources et ses trésors, qu'il convient de valoriser judicieusement et de façon durable pour tendre vers un territoire résilient. En investissant, en valorisant et en préservant ces ressources, le territoire sera amené à produire davantage d'énergie renouvelable ainsi que de limiter son empreinte carbone.

Objectif stratégique 3 : Nourrir le tissu économique local

Le tissu économique local est déjà particulièrement complet et diversifié, l'objectif est de continuer de l'entretenir et de le renforcer. Pour ce faire, il s'agit de créer des connexions entre les acteurs et les investisseurs, de capitaliser sur les forces du territoire et de rapprocher les producteurs et consommateurs.

- 1.A. Renforcer les liens entre les acteurs, les citoyens et les usagers en les accompagnant dans des projets collectifs, sociaux, culturels, touristiques et inclusifs
- 1.B. Tisser un réseau de bénévolat et d'entraide au service du territoire
- 1.C. Développer un équilibre entre les usagers de la forêt
- 1.D. Créer et promouvoir des alternatives à la voiture plus accessible à tout un chacun
- 2.A. Renforcer le maillage écologique du territoire, tout en préservant la faune et la flore et l'ensemble des milieux
- 2.B. Promouvoir le travail, le savoir-faire des agriculteurs, producteurs et artisans locaux
- 2.C. Renforcer l'utilisation du bois et de toutes autres ressources naturelles pour produire de l'énergie renouvelable.

- 2.D. Renforcer l'activité économique de la filière touristique, agricole et bois tout en étant engagé dans une démarche de durabilité
- 3.A. Continuer d'accompagner les acteurs du territoire dans leur développement d'activité et dans la valorisation de leur savoir-faire ainsi que de leurs produits
- 3.B. Renforcer les liens entre les collectivités et les acteurs économiques locaux
- 3.C. Apporter un appui professionnel aux acteurs économiques afin de faciliter leur développement

En quoi votre projet rencontre-t-il le ou les objectif(s) coché(s) ci-dessous? *

(+/- 1/2p.)

Le projet est une réponse concrète aux trois objectifs stratégiques priorités par le GAL Nov'Ardenne.

En premier lieu, le projet vise à garantir l'accès à une alimentation durable à l'ensemble des habitant·e·s du territoire et, par là-même, à améliorer le cadre de vie de tout un chacun. Le projet favorise également les échanges entre acteurs du territoire (épicerie, producteurs, communes...) tout en visant des publics mixtes (éloignés, précarisés, scolaires...). L'attention portée au développement de solutions de proximité est également une alternative concrète au « tout à la voiture ».

Le projet s'inscrit dans l'objectif stratégique 1 : « Créer des synergies entre les acteurs pour développer des solutions innovantes et inclusives ». En particulier, via les objectifs opérationnels 1A et 1D.

La garantie d'accès à une alimentation durable se construit prioritairement à partir de l'offre de produits locaux. Le projet vise à renforcer cette offre en garantissant des débouchés commerciaux aux agriculteurs du territoire. Il est évident que la construction d'une offre alimentaire locale permettra au territoire de limiter considérablement son empreinte carbone et ce, sans affecter le bien-être de ses habitant·e·s.

Le projet s'inscrit dans l'objectif stratégique 2 : « Valoriser les ressources naturelles pour tendre vers un territoire plus résilient ». En particulier, via les objectifs opérationnels 2B et 2D.

À travers la construction d'un réseau d'épicerie locales, le projet vise à soutenir les acteurs déjà à l'œuvre sur le territoire (producteurs, distributeur en circuit court...) et à rapprocher producteurs et consommateurs. Il vise également à apporter un appui aux épicerie locales existantes ou en devenir en leur permettant de renforcer leur base sociale et de pérenniser leur modèle économique. Enfin, il vise également à faire le lien entre ces épicerie et les collectivités.

Le projet s'inscrit dans l'objectif stratégique 3 : « Nourrir le tissu économique local ». Et ce, via les trois objectifs opérationnels : 3A, 3B et 3C.

*

Parmi les enjeux identifiés par le GAL Nov'Ardenne, il est à relever que le présent projet s'adresse à plusieurs d'entre eux. Ceux-ci sont relevés succinctement ci-dessous.

Enjeux économiques :

- E_ECO 2 : Accompagner les acteurs de l'économie locale pour conserver une offre de proximité et susciter l'envie d'entreprendre dans l'ensemble des communes
 - o Via le soutien aux épicerie locales existantes ou en devenir

Enjeux culturels :

- E_Patr 2 : Conserver et valoriser et communiquer sur l'histoire ainsi que les traditions
 - o Via la mise en valeur du patrimoine gastronomique et culinaire du territoire lors des ateliers « cuisine de village »

Enjeux sociaux :

- E_Socio 2 : Renforcer la solidarité entre les publics par la mise en œuvre de projets inclusifs, créatifs et collaboratifs (intergénérationnels...)
 - o Via l'inclusion des publics précarisés au sein de la base sociale des épiceries locales, via le projet d'épicerie mobile qui s'adresse aux personnes les plus isolées, via les « cuisines de village » qui vise un échange convivial entre habitant·e-s

Enjeux environnementaux :

- E_Env 2 : Favoriser les MAEC et les pratiques agricoles et sylvicoles favorables à la biodiversité
 - o Via la priorité accordée aux pratiques agricoles favorables à l'environnement selon les critères de sélection des produits définis par les épiceries locales

Enjeux de mobilité :

- E_Mob 2 : Encourager et sensibiliser les usagers aux alternatives à la voiture
 - o Via le projet d'épicerie mobile qui est une alternative concrète à l'usage de la voiture et la mise en place d'activités directement dans les villages (« Cuisines de villages »)

Enjeux agricoles :

L'ensemble des enjeux est couvert à travers l'objectif de garantir des débouchés commerciaux aux producteurs du territoire et d'ainsi garantir leur viabilité économique à travers un prix juste, en même temps que de favoriser l'installation de nouveaux producteurs :

- E_Agri 1 : Favoriser une agriculture diversifiée innovante, autonome et plus respectueuse de l'environnement
- E_Agri 2 : Encourager, sensibiliser et valoriser la consommation de produits locaux et le développement des circuits courts
- E_Agri 3 : Accompagner le développement de nouvelles filières et l'installation de nouveaux agriculteurs
- E_Agri 4 : Améliorer la qualité de vie des agriculteurs

Enjeux touristiques :

- E_Tour 2 : Renforcer l'innovation touristique
 - o La construction d'un réseau d'épiceries de proximité proposant une large gamme de produits locaux, en plus d'orienter les flux économiques issus du tourisme en faveur des acteurs locaux, est un argument d'authenticité auprès du public touristique. On notera que le rapport au tourisme consiste à créer d'abord un lieu de vie agréable pour les habitant·e-s du territoire qui s'avère, en second lieu, agréable aux touristes et non l'inverse.
-

Partenariat envisagé * Oui Non*Si oui, lequel? **

Oui, les partenariats avec les parties suivantes sont envisagés :

- Epicerie en circuits courts et magasins à la ferme déjà existants sur le territoire
 - Réseau Paysan (<https://www.reseau-paysan.be/>): approvisionnement en circuits courts des points de vente locaux/écoulement des produits des agriculteurs du territoire
 - Manger Demain (<https://www.mangerdemain.be/>): appui pour l'approvisionnement en circuits courts des cantines scolaires
 - Cuisines de quartier (<https://cuisinesdequartier.be/>): adaptation au contexte rural
 - Comités de village du territoire
 - Etablissements scolaires du territoire/CPAS/Communes
-

Estimation du coût global *

Une première estimation suggère que le temps de travail à allouer aux actions/tâches concrètes listées ci-dessus équivaudrait à ½ ETP sur 4 ans : environ 95.000 € (à adapter aux barèmes applicables au sein du GAL Nov'Ardenne).

S'y ajoutent les dépenses matérielles liées à la communication et aux déplacements.

Date de la version du document *

JJ MM YYYY

15 / 01 / 2023

Nom du déposant *

David OLIVIER

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms